



Avant-Propos

Voici donc la 6^e édition de l'ouvrage posant une fois de plus, la question de savoir si par hasard, l'on ne nous aurait pas menti sur les vaccins (notamment).

Cette édition sera plus compète que celle de 2017, car des quantités d'informations confirmant ce que nous disions, et des éléments encore plus inquiétants nous sont parvenus, nous obligeant à en faire part à nos lecteurs.

Il y a encore quelques années, je ne connaissais rien du tout à la question des vaccinations: certes, le fait de n'avoir reçu qu'un vaccin unique: l'anti-variolique, générait chez moi une inquiétude permanente, tempérée par le fait qu'au cours des 30 années pendant lesquels j'ai étudié, puis enseigné les arts martiaux, les experts asiatiques que j'avais pu rencontrer, m'avaient toujours indiqué qu'il fallait se méfier des vaccins, mais je ne savais pas pourquoi. Ils ajoutaient que dans les arts martiaux traditionnels, l'être humain est capable de maintenir un taux vibratoire élevé, et ne craint donc pas les maladies.

J'avoue qu'à l'époque, j'étais un peu sceptique et j'eus de grandes hésitations, lorsque j'entendis parler d'un « danger de contamination par l'hépatite B ».

Un jour, je fus amené à défendre un groupe d'universitaires grenoblois qui s'étaient retirés à la campagne, afin d'appliquer une très vieille méthode leur permettant de produire de l'agriculture biologique géante à haut rendement, sans engrains chimiques, sans pesticides ni insecticides. Cette méthode qui ne coûtait rien, permettait d'avoir la même rentabilité à l'hectare que si l'on utilisait massivement des engrains chimiques. Mais c'était du bio, et vraiment délicieux !

Cette expérience quasi-unique en Europe, aboutit immédiatement au fait que ce groupe fut classé secte, fut l'objet de procédures judiciaires hallucinantes, de reportages de télévision honteusement truqués, de faux témoignages, à tel point que j'ai écrit *Les radis de la colère* (Ed. Louise Courteau), dans lequel je raconte leur histoire. Cet ouvrage mentionne, notamment une affaire que j'appelle « le vrai-faux tétonos », dans laquelle un

hôpital, harcelé par la «psychose anti-sectes» qui sévissait à ce moment là, a diagnostiqué un tétanos, alors qu'il est clair que l'enfant avait simplement fait une grosse réaction allergique à une piqûre de tique, ce que nous avons réussi à démontrer scientifiquement un an plus tard. Et certains journalistes qui avaient écrit sans savoir, qu'un enfant «*était mort du tétanos dans la secte*», furent étonnés de le voir gambader par la suite dans les prés... Cette histoire sera évoquée en détails plus loin.

À cette occasion, je découvris que l'acte vaccinal était controversé, mais qu'en plus l'existence même de cette controverse était totalement occultée, et totalement absent de tous les débats en matière de Santé Publique.

Des dizaines d'ouvrages étaient accessibles à tous dans les librairies ou les FNAC, et un silence total recouvrait notre pays, comme si ce sujet était interdit. Alors je décidais de mettre les pieds dans le plat, en rassemblant des citations de ces ouvrages et d'articles de presse. Sachez que je n'ai rien inventé. Je me suis contenté de rassembler une grande partie de ce qui a été écrit sur ce sujet par des professionnels de la santé. Vous verrez que finalement, ce sont eux qui mettent les pieds dans le plat. Quoique...

J'ai toujours mis les pieds dans le plat, lors de ma scolarité : je ne le faisais pas exprès, mais je répondais naïvement aux reproches, et ce que je disais déclenchait souvent la consternation, voire la colère.

Un jour le médecin scolaire, voyant que je n'étais pas vacciné contre la polio (je n'ai eu qu'un seul vaccin dans ma vie : l'antivarioïlique) me dit : «*...Libre à toi de te suicider, mais ce qui est grave est que tu risques de contaminer tes camarades...* ».

Alors très naïvement, je lui répondis : «*Mais comment puis je les contaminer puisqu'ils sont vaccinés ?* ».

Ce n'est pas la paire de claques que je reçus à ce moment là qui me marqua le plus, mais son air consterné, presque effrayé, surtout l'année suivante, lorsqu'il regarda de nouveau mon dossier, ne me posa alors plus la moindre question, et dit simplement «*Tout va bien, au suivant...* ».

Toutefois il me fallut 40 ans pour comprendre pourquoi certains de mes camarades qui ont eu la polio étaient vaccinés, et pourquoi je ne l'ai pas eue, alors que je n'avais pas de vaccin.

Quand j'étais en Première, au Lycée de Guebwiller, un prof d'Histoire-Géo, un comme n'en trouve plus de nos jours, un qui nous faisait réellement aimer ce qu'il enseignait, nous précisa un jour :

«*De nombreuses vérités sont fausses, mais ceux qui le disent sont pourchassés, même en démocratie...* ».

Et il ajouta « Au tout début du vingtième siècle, l'académie de médecine déclarait qu'au-delà de 100km/h. un organisme humain ne résisterait pas. C'était une Vérité, et tout étudiant en médecine prétendant seulement qu'il se pourrait que ce postulat soit faux, était recalé... ».

Et il ajouta de plus belle : « l'académie des sciences indiquait également que le plus lourd que l'air ne pourrait jamais voler. Il était donc inutile de donner des crédits pour la recherche sur les « aéroplanes » (futurs avions). L'avenir était les ballons et les dirigeables. Enfin l'électricité ne serait qu'un lamentable gadget et ne servirait jamais à rien... ».

Et il conclut « ...Souvenez vous de cela, et sachez que ces imbéciles ont aujourd'hui des successeurs aux mêmes postes, et qui ont le même talent... ».

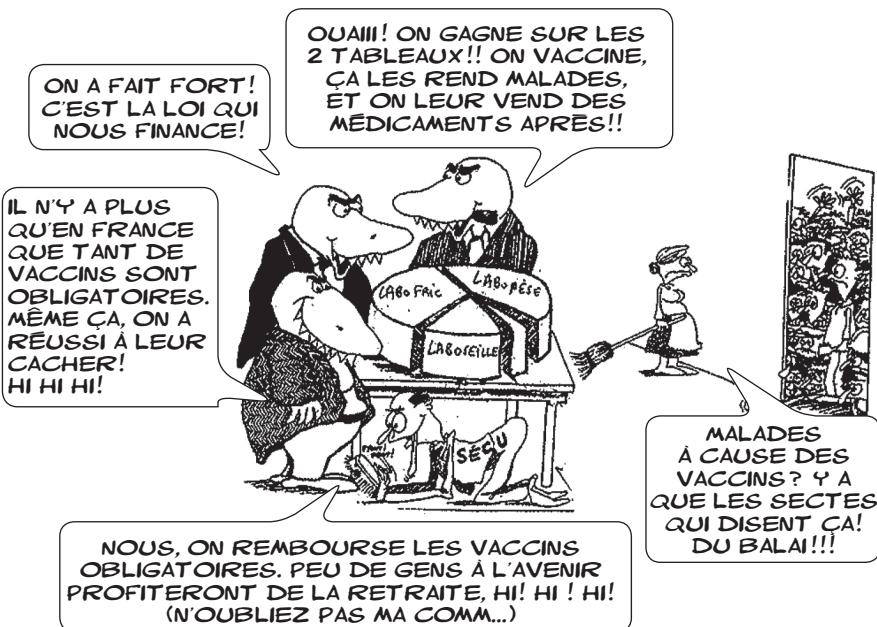
Aujourd’hui, des lois spéciales interdisent de parler de tel ou tel sujet, ou de remettre en cause certains évènements historiques. Pourquoi avoir eu besoin de textes, alors qu’une démocratie devrait savoir gérer l’expression de toutes les opinions ?

Peut être que dans le futur, l’on n’aura plus le droit de remettre en cause les vaccins, les antibiotiques, l’on n’aura plus le droit de parler des bienfaits des médecines naturelles. Le Parlement a voulu écrire l’Histoire. Il écrira aussi la science. Mais n’y aurait-il pas des personnages au dessus de la science, au dessus des politiques, donnant des ordres à tout le monde ?

Dans cette hypothèse, le ministre le plus important sera alors le ministre de la propagande...

Ce jour là, et très paradoxalement, j’irai demander l’asile politique en R.F.A. (ce qui devrait m’être accordé facilement, vu que mon grand-père fut sujet allemand jusqu’en 1918, année où la France récupéra l’Alsace-Lorraine), ou bien en république d’Haïti, pays magnifique, où, lors de mon bref séjour, une délégation d’étudiants et d’animateurs de radios privées, me dirent « ...La différence entre nos républiques que vous appelez bananières, et les vôtres, est que chez nous le principe est : « ferme la, tu n’as pas le droit de parler », ce qui a le mérite d’être clair, et chez vous le principe est : « cause toujours... ».





Le présent ouvrage sera donc divisé en 4 parties :

I^{re} PARTIE

LA DÉCEPTION DU JURISTE QUI PENSAIT QU'IL ÉTAIT NORMAL QUE DES VACCINS SOIENT OBLIGATOIRES, CAR IL CROYAIT QU'ILS NOUS PROTEGEAIENT DES MALADIES ET ÉTAIENT SANS DANGER

II^e PARTIE

2020 : « L'HYSTÉRIE COVIDIQUE » : QUAND UN MENSONGE EST TELLEMENT GROS QUE TOUT LE MONDE Y CROIT

III^e PARTIE

COMMENT RÉAGISSENT LES SCIENTIFIQUES, LA JUSTICE, ET LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE VACCINATION ?

IV^e PARTIE

MAINTENANT QUE NOUS AVONS COMPRIS QUE L'ON NOUS MENT, COMMENT PROTÉGER NOS ENFANTS ?